

## PROGRAMME EY4YOUTH-Projet SWAFY

Ligne budgétaire : ENI/2022/432-485

### TERMES DE RÉFÉRENCES

---

**Pour la Sélection de deux Expert(e)s pour l'accompagnement  
à la mise en œuvre de projets associatifs**



الوكالة الوطنية للنهوض بالبحث العلمي  
11 نهج دانتون و شعبان البحوري لافيات ص.ب 177. 1002 تونس. الهاتف 71 842 617

Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR)  
11 Rue Danton et Chaabene Lebhouri, Lafayette, B.P 177. 1002 Tunis. Tel: 71 842 617



Scannez-moi

## 1. CONTEXTE DE LA MISSION

### 1. 1 Le projet SWAFY

SWAFY est un projet financé par l'Union européenne (U.E) inscrit sous le programme d'appui à la jeunesse tunisienne « EU4Youth » qui œuvre pour l'amélioration de l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement local en Tunisie et plus particulièrement dans les régions ciblées.

Avec un budget de 9.5 Million d'Euros et une durée de mise en œuvre de 48 mois, SWAFY a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la valeur ajoutée de la recherche et l'innovation, dans le développement économique et au soutien à l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes tunisiens à travers le renforcement de l'esprit de créativité et d'invention et le soutien aux doctorants et post doctorants. Le projet SWAFY se décline en trois objectifs spécifiques :

- Objectif Spécifique 1 : Stimuler l'employabilité des jeunes chercheurs et chercheuses à travers la promotion d'une recherche partenariale active, inclusive, structurée et répondant aux besoins de la société et du monde productif.
- Objectif Spécifique 2 : Améliorer l'adéquation entre le profil et le cursus de formation à suivre et renforcer l'esprit d'entrepreneuriat et de créativité, dans une perspective de genre, ouvrant des horizons de carrière plus larges, chez les jeunes.
- Objectif Spécifique 3 : Renforcer le rôle des jeunes, dans toute leur diversité, dans la définition des politiques publiques Science, Technologie et Innovation (STI) et dynamiser le tissu associatif Jeunesse-Science en promouvant, au même temps, l'égalité des genres.

SWAFY est construit autour de deux composantes :

- Une Composante MOBIDOC : un total de 235 bourses doctorales et post doctorales dans le milieu socio-économique ;
- Une Composante Jeunesse Créative : un appui à tous les acteurs (publiques, associatifs, start up) actifs dans la dissémination de la culture scientifique et l'organisation d'un Débat National Jeunesse et Science.

Géré par l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) en vertu d'un contrat de subvention avec la Commission européenne, SWAFY est piloté en étroite collaboration avec des représentants du :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de l'Education
- Ministère de la Jeunesse et du Sport
- Ministère de l'Economie et de la Planification
- Ministère de la Culture

الوكالة الوطنية للنهوض بالبحث العلمي  
11 نهج دانتون و شعبان البحوري لافيات ص.ب 177. 1002 تونس. الهاتف 71 842 617

Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR)  
11 Rue Danton et Chaabene Lebhoury, Lafayette, B.P 177. 1002 Tunis. Tel: 71 842 617



Scannez-moi



- UTICA
- CONNECT
- Délégation de l'Union européenne en Tunisie

L'exécution du projet SWAFY sera réalisée en partie à travers des structures publiques ou des associations actives dans le domaine de la dissémination de la culture scientifique et technologique chez les enfants et les jeunes tunisien(ne)s qui seront sélectionnés via des appels à propositions. Un premier appel a été lancé en mai 2023.

## 1.2 L'Appel à propositions N°1 pour la sélection d'associations ou de consortia d'associations et de start up et entités privées en vue du renforcement/restructuration des clubs scientifiques et l'appui à l'organisation d'un dialogue Jeunesse & Science

Cet appel vise à renforcer l'esprit d'entrepreneuriat et de créativité scientifique et technologique chez les enfants et jeunes sur tout le territoire tunisien via essentiellement :

- L'appui du double apprentissage scientifique et professionnel par la création ou le renforcement/structuration/dynamisation des clubs scientifiques dans des établissements éducatifs, universitaires culturels ou de jeunesse ayant ou susceptibles d'avoir des clubs scientifiques : les écoles primaires, collèges, lycées, établissements universitaires, maisons des jeunes, maisons de culture ;
- et La dynamisation du rôle des enfants et jeunes dans la définition des politiques publiques en Science, Technologie et Innovation (STI) en appuyant l'organisation d'un débat national sur la thématique jeunesse-science.

Cet appel AP1 a pour priorités de promouvoir un accès équitable des enfants et jeunes tunisiens aux activités de créativité scientifique et technologique sur tout le territoire tunisien à travers une discrimination positive en faveur des zones, des enfants et jeunes ayant moins d'opportunités en la matière et d'assurer une répartition équitable des lieux des séances du débat national sur la thématique jeunesse-science pour permettre d'atteindre le maximum d'enfants et de jeunes dans le maximum d'endroits.

Cette action va contribuer à la restructuration d'environ 250 clubs, la création de 100 nouveaux clubs scientifiques dans 100 établissements ou espaces de créativité publiques et l'organisation de 260 séances de débat autour de 10 thématiques liées à la jeunesse et la science avec la participation de 13 000 jeunes (désagrégé par sexe).

Le montant global dédié à cet appel est de l'ordre de 7.000.000 dinars tunisiens, dont 5.000.000 dinars tunisiens ont été déjà octroyés, par la signature de conventions de financement le 15 février 2024, à 17 associations/consortia d'associations pour exécuter des projets dans 18 gouvernorats ; d'un montant moyen de 277.000 DT et d'une durée de 24 à 30 mois. Des négociations sont en cours pour sélectionner des partenaires associatifs dans les 6 gouvernorats restants.



الوكالة الوطنية للنهوض بالبحث العلمي  
11 نهج دانتون و شعبان البحوري لافيات ص.ب 177. 1002 تونس. الهاتف 71 842 617

Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR)  
11 Rue Danton et Chaabene Lebhour, Lafayette, B.P 177. 1002 Tunis. Tel: 71 842 617



Scannez-moi

Le texte complet de cet appel est disponible via le lien suivant : <http://www.anpr.tn/projet-swafy-appel-a-propositions-n1-pour-la-selection-dassociations-ou-de-consortia-dassociations-et-de-start-up-et-entites-privées-en-vue-du-renforcementrestructuration-des/>

## 2. OBJECTIFS, OBJET ET RESULTATS ESCOMPTES DE LA MISSION

### 2.1. Objectif de la mission

Recruter deux expert(e)s accompagnateur(rice)s chargé(e)s d'assister, accompagner et coacher les associations bénéficiaires dans les 24 gouvernorats du pays, dans la mise en œuvre de leurs projets financés dans le cadre de l'appel N°1 du projet SWAFY.

Pour ce faire, **deux lots** sont proposés, **un expert peut postuler à un seul lot** :

	Gouvernorats*	Nombre d'association**	Budget forfaitaire alloué (TND)
Lot 1	12 gouvernorats	12	45.000 Dinars tunisiens
Lot 2	12 gouvernorats	12	45.000 Dinars tunisiens

\* La liste des gouvernorats par lot sera communiquée ultérieurement. SWAFY veillera à une répartition équitable en termes de répartition des associations et de leur dispersion géographique.

\*\* Le nombre d'association reste indicatif. La liste précise des associations, ainsi que la durée et le montant des projets par lot sera communiquée ultérieurement.

### 2.2 Objet de la mission

L'expert(e) est appelé(e) à assurer notamment les tâches suivantes :

- **A1 - Accompagnement au démarrage** des projets associatifs :
  - S'assurer que les **outils/documents nécessaires au suivi financier et le reporting opérationnel** (fournis par l'ANPR) des projets associatifs soient en conformité avec les documents contractuels et intègrent les dernières modifications (budget, cadre logique et plan d'action), conjointement avec l'équipe SWAFY ;
  - S'assurer que des mesures pour la mise en application des clauses déontologiques et du code de conduite prévus par les lignes directrices sont en place et respectées ;
  - Contrôler, avec les associations, les exemptions, les paiements de retenues à la source, CNSS, les impôts et organiser les documents connexes pour l'envoi, par l'ANPR, des rapports périodiques aux institutions gouvernementales pertinentes ;
  - S'assurer que les **ressources humaines** prévues et budgétisées par les projets

الوكالة الوطنية للنهوض بالبحث العلمي  
11 نهج دانتون و شعبان البحوري لافيات ص.ب 177. 1002 تونس. الهاتف 71 842 617

Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR)  
11 Rue Danton et Chaabene Lebhour, Lafayette, B.P 177. 1002 Tunis. Tel: 71 842 617



Scannez-moi



associatifs soient mobilisées, conjointement avec l'équipe SWAFY ;

- Appuyer la réalisation d'un **planning semestriel des activités** pour chaque projet associatif ;
  - Assurer **1 réunion de démarrage** avec chaque association sélectionnée avec l'expert(e) ;
  - Assurer **1 session de formation en ligne** (ou plus, si besoin) au profit des associations sélectionnées (i) sur l'utilisation et la bonne compréhension du manuel de procédures (fournis par l'ANPR), (ii) sur l'utilisation et la bonne compréhension des outils de suivi financier et opérationnel (fournis par l'ANPR) et (iii) le rôle du PAC conjointement avec l'équipe SWAFY.
- **A2 - Accompagnement et coaching administratifs et financiers** des projets associatifs :
    - Réaliser un **suivi rapproché et régulier** (présentiel et à distance) concernant le respect et la bonne compréhension des procédures administratives et financières durant l'exécution des contrats de subvention des projets associatifs (**accompagnement**) ;
    - Sur la base des missions de suivi et/ou à la demande des OSC bénéficiaires, proposer aux associations bénéficiaires des **orientations/conseils** pour la bonne mise en œuvre des procédures administratives et financières (**coaching**).
  - **A3 - Accompagnement et coaching opérationnel** des projets associatifs :
    - Réaliser un **suivi rapproché et régulier** (présentiel et à distance) de la mise en œuvre des projets associatifs (**accompagnement**) ;
    - Appuyer l'actualisation du **planning semestriel des activités** pour chaque projet (**accompagnement**) ;
    - Proposer aux bénéficiaires des **orientations/conseils** pour la bonne mise en œuvre des activités des projets, sur la base des missions de suivi et/ou à la demande des bénéficiaires (**coaching**).
  - **A4 - Coordination avec l'équipe SWAFY** :
    - Assurer une communication continue avec l'équipe SWAFY chargée du suivi des subventions et signaler tout blocage ou dérapage dans la mise en œuvre des projets et discuter des mesures à prendre pour traiter ces situations ;
    - Réaliser des réunions de suivi périodiques avec l'équipe SWAFY à l'occasion des rapports périodiques.



Pour le **suivi rapproché et régulier** demandé dans les activités A2 et A3, l'expert (e) devra réaliser pour chaque association bénéficiaire, **au moins** :

- **Six (6) réunions en présentiel**
- **Une (1) réunion mensuelle à distance**, en plus de la réunion de démarrage.

Pour la coordination avec l'équipe SWAFY (voir A4), l'expert détaillera le nombre de réunions, le type de réunion (à distance et/ou présentiel), les outils qui seront utilisés pour le suivi de cette coordination, etc. dans sa note méthodologique.

## 2.3 Résultats escomptés :

Les principaux résultats attendus de l'accompagnement et du coaching des associations bénéficiaires de la subvention SWAFY :

- Améliorer la performance de la mise en œuvre des projets associatifs sélectionnés,
- Renforcer les capacités des associations sélectionnées en matière de (i) planification et conduite des activités et (ii) reporting financier et opérationnel.
- Minimiser le risque de dépenses inéligibles pour les associations sélectionnées.

## 3. LIVRABLES ATTENDUS, DUREE ET ENGAGEMENT DES PARTIES

L'intervention de(s) expert(e)(s) sélectionné(e)(s) est prévue sur une durée de 10 mois durant laquelle ils (elles) devront fournir les documents suivants :

Pour chacun des projets suivis :

- Un « **état mensuel individuel** »<sup>1</sup> portant sur l'avancement de la mise en œuvre et de l'exécution financière, élaboré conjointement avec les bénéficiaires des subventions SWAFY (selon un modèle fourni par l'ANPR) ;
- Un « **tableau de bord trimestriel individuel** » (selon un modèle fourni par l'ANPR) indiquant :
  - Les lacunes constatées au niveau de la conduite des activités ;
  - Les orientations et les conseils proposés au niveau de la conduite des activités ;
  - Les lacunes constatées dans le respect des procédures administratives et financières ;
  - Les orientations/conseils proposés pour la bonne application des procédures

<sup>1</sup> Cet « état mensuel individuel » équivalra aux rapports financier et opérationnel des associations bénéficiaires des subventions SWAFY.



administratives et financières ;

- Les activités d'accompagnement et de coaching réalisées.

Pour l'ensemble des projets suivis :

- Un « **tableau de bord récapitulatif trimestriel** » consolidant et synthétisant les « états mensuels individuels » (selon un modèle fourni par l'ANPR).

L'ANPR s'engage, de son côté, à mettre à disposition des l'expert(e)s :

- Tous les documents dont elle dispose et qui sont nécessaires à la conduite de la mission ;
- Deux vis-à-vis techniques et financiers pour chaque projet associatif.

## 4. PAYEMENT

Les interventions de l'expert (e) auront lieu en présentiel ou à distance. L'expert (e) sera rémunéré (e) en homme/jours ou en heures de travail (1 homme/jour= 8 heures de travail).

Les honoraires de l'expert(e) seront soumis à une retenue à la source conformément à la législation en vigueur.

## 5. PROFIL DEMANDE ET MODE DE SELECTION

Profil/Critères d'évaluation	Barème de notation détaillé	Détails de la notation
Diplôme (Bac+3) en gestion ou toute autre discipline similaire	5 points	Diplôme Bac+3 en gestion ou discipline similaire : 3 points Si diplôme supplémentaire pertinent : 5 points
Une expérience dans l'accompagnement de la mise en œuvre des projets associatifs	30 points	15 points par expérience pertinente justifiée d'accompagnement à la mise en œuvre de projets associatifs
Une expérience en gestion technique et/ou financière de projets associatifs ou le suivi technique et financier de subventions à des associations par des bailleurs de fonds	20 points	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0 points pour une expérience de moins de 3 ans d'expérience en gestion de projet associatif</li> <li>• 10 points pour une expérience de 3 ans d'expérience en gestion technique et financière de projet associatif</li> <li>• 5 points pour chaque année supplémentaire d'expérience</li> </ul>
Très bonne maîtrise de la législation nationale relative à la gestion des associations.	10 points	5 points pour chaque justificatif pertinent



Profil/Critères d'évaluation	Barème de notation détaillé	Détails de la notation
Méthodologie (max 5 pages )	25 points	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne reprend pas ou partiellement les activités demandées dans la section 2.2: 0 points</li> <li>• Reprend les activités demandées dans la section 2.2 : 20 points</li> <li>• Reprend les activités demandées dans la section 2.2 et propose des activités complémentaires pertinentes : 25 points</li> </ul>
Explication de la coordination avec l'équipe SWAFY	10 points	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne reprend pas ou partiellement les activités demandées dans la section 2.2 : 0 point</li> <li>• Reprend les activités demandées dans la section 2.2 : 5 points</li> <li>• Reprend les activités demandées dans la section 2.2 et propose des activités complémentaires pertinentes : 10 points</li> </ul>
<b>TOTAL</b>	<b>100 points</b>	

## 6. CONFLIT D'INTERET

Les expert(e)s candidat(e)s doit éviter et informer l'ANPR pour **tout cas ou suspect** de conflit d'intérêt, notamment l'expert(e) ne peut pas faire partie de l'équipe d'un projet participant à l'appel n°1.

## 7. NÉGOCIATION DU CONTRAT

Les négociations porteront essentiellement sur les éléments suivants :

- Le calendrier de déroulement de la mission,
- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission et le contenu des livrables.

## 8. CONFIDENTIALITÉ

Les expert(e)s retenu(e)s pour la présente mission sont tenu(e)s à respecter une stricte confidentialité vis à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission. Les expert(e)s seront tenu(e)s à respecter l'interdiction de tout partage ou divulgation des données ou des informations obtenues au cours de sa mission.



Une clause sur le respect des droits appliqués aux propriétés intellectuelles ainsi qu'une déclaration d'impartialité et de confidentialité seront dûment acceptées et signées par les deux parties, lors de la signature du contrat.

## 9. SOUMISSION DE LA CANDIDATURE

L'expert(e) soumettra une candidature comprenant :

- Un Curriculum vitae détaillé ;
- Les justificatifs pour toute qualification requise ;
- Les noms et coordonnées (numéros de téléphone et adresse e-mail) des références professionnelles de personnes hiérarchiques ayant travaillé avec l'expert(e) candidat(e) doivent être intégrés au CV.
- Une note méthodologique qui explique la méthodologie pour la réalisation des activités demandées dans la section 3.3. Dans cette partie, l'expert (e) candidat (e) détaillera aussi la coordination avec l'équipe SWAFY et pourra proposer des activités complémentaires et additionnelles, s'il le juge utile.

Date limite de soumission des candidatures : **Mardi 18 Juin 2024 à 13H00**, par email à l'adresse courriel suivante : [recrutement.swafy@gmail.com](mailto:recrutement.swafy@gmail.com), portant l'objet : **Candidature Expert Accompagnement des associations**



الوكالة الوطنية للنهوض بالبحث العلمي  
11 نهج دانتون و شعبان البحوري لافيات ص.ب 177. 1002 تونس. الهاتف 71 842 617

Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR)  
11 Rue Danton et Chaabene Lebhour, Lafayette, B.P 177. 1002 Tunis. Tel: 71 842 617



Scannez-moi